



Récapitulons

Formation Spécialisée

Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

27 septembre 2024

DRFIP 44

Dans [sa liminaire](#), la CGT est revenue sur le contexte politique, notamment la désignation du gouvernement et dénoncé la crise d'austérité et les reculs sociaux en vue.

La CGT a rappelé au Directeur ses obligations sur la sécurité et la santé des agent·e·s : plus de travail, moins d'agent·e·s, éclatement des missions sur plusieurs structures, perte de sens du travail... mettent en danger la santé psychique !

SUIVI DES ENGAGEMENTS ET DÉLIBÉRATIONS

Un point des engagements décidés en formation spécialisée depuis un an a été examiné.

REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET FICHE DE SIGNALEMENT

SERVICE IMPÔTS DES ENTREPRISES

De nombreux registres SST ont été établis par des agent·e·s de deux SIE nantais : 13 au total.

L'éclatement des missions des SIE nantais entre plusieurs structures (antenne de Fontenay et Centre de Contacts à Carpentras) et le sous-effectif a des conséquences graves sur le travail et la santé des agent·e·s. La CGT a alerté à de nombreuses reprises sur cette situation. La Direction commence doucement à réagir : mise en place de GT métiers et un séminaire des SIE !

Ce séminaire est en mode thérapie de groupe, avec un atelier de « prévention du stress » et un autre sur l'équilibre vie pro / vie perso. Cette approche psychologisante dédouane la direction de sa responsabilité en matière d'organisation et de moyens de faire son travail ! Nous avons aussi redit que pour les entreprises nantaises, avoir trois interlocuteurs multipliait les problèmes. À ce stade aucune des inquiétudes et difficultés des agent·e·s n'est résolue. Et ce n'est pas la perspective de nouvelles réorganisations qui permettra de rassurer les équipes. Au passage, nous nous sommes accrochés sur la place des C en SIE, N°1 estimant qu'il n'y avait plus que des tâches complexes et sous entendant qu'il allait enlever les derniers C de ces services. Nous sommes intervenus sur la technicité des C et qu'il fallait mieux revoir leur carrière (salaire et promo-

tion C en B) et arrêter de les sous-estimer. **La CGT restera très vigilante sur la situation des SIE nantais.**

CHÂTEAUBRIANT

Les agent·e·s se plaignent du déroulement des déménagements à l'intérieur du site pour accueillir des services d'autres ministères : manque d'informations, problèmes techniques, organisation du déménagement, environnement dégradé et risque pour les agent·e·s.

La direction reconnaît des difficultés techniques et un calendrier contraint mais renvoie aussi en partie la faute sur les agent·e·s : « ils ont souhaité garder leur mobilier, ils ne respectent pas la disposition que la Direction a voulu parfois leur imposer... ». En réalité malgré les efforts de tout le monde, notamment des collègues de la BILI (logistique), le timing de décision et de déménagement est sans doute trop court.

La CGT a précisé que les agent·e·s subissent la politique immobilière de l'État avec un entassement dans les bureaux.

La CGT a proposé de faire le bilan de la méthode de ce déménagement afin que la Direction s'améliore pour la prochaine fois.

FICHES DE SIGNALEMENT

9 signalements ont été rédigés pour des faits de comportement violents et menaçants d'usager·e·s vis-à-vis de collègues ou de l'administration. On constate au passage que lorsque nos outils dysfonctionnent, cela augmente les tensions avec l'usager.

La Direction écrit systématiquement à l'usager pour le mettre en garde contre tout nouveau com-

portement inapproprié. La ligne est tolérance zéro pour les agressions verbales.

SITUATION BUDGÉTAIRE

- 32 000 euros engagés sur l'enveloppe globale de la formation spécialisée
- 35 000 sur enveloppe régionale consacrée à la formation

L'intersyndicale a lu une motion : le budget doit être indissociable des actions.

- Question des volets de Cambronne : ils doivent être financés par le budget Drfip44 et non par la FS.
- Problème de l'annualité du budget qui est difficile à tenir avec des engagements trop tardifs.
- Documents de travail illisibles.
- Demande d'un GT Budget en décembre 2024 pour prévoir déjà les actions 2025.

ACCIDENT DE TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

12 accidents de travail ont été déclarés sur 1 an :

- 10 chutes et 2 accidents avec des véhicules.
- 9 de ces accidents ont eu lieu lors de trajets en dehors d'un site Dgfip.
- 6 de ces accidents ont entraîné un arrêt de travail.

FICHES ACTION

Propositions d'actions :

- Achats de sac à dos pour le transport des ordinateurs des télétravailleurs et télétravailleuses ;
- Remplacements des stores à Nantes Graslin ;
- Soutien aux agent·e·s de la BILI qui se sentent non respecté·e·s et non reconnu·e·s dans leur mission, via le recours à un·e psychologue. **La CGT a demandé que la direction fasse un rappel général aux agent·e·s sur le fait d'avoir un comportement approprié avec nos collègues de la BILI ;**
- De même soutien, via un·e psychologue, aux agents des Ressources Humaines. Ils et elles sont confronté·e·s à des agent·e·s impatient·e·s et en grande difficulté, ce qui provoque une charge mentale forte pour

les agent·e·s des RH.

- A cela s'ajoute différentes formations.

Les représentant·e·s du personnel ont validé ces actions.

POINT IMMOBILIER

La direction a présenté les réflexions en cours. Tout ne sera pas fait d'un coup.

- Nantes Cambronne : revoir l'accueil des usager·e·s.
- St Nazaire : abandon du bâtiment situé rue Pressensé. Les collègues rejoindront le site De Gaulle.
- Nantes Amende : déménagement vers la Direction, quai de Versailles.
- Nantes Cambronne : abandon du bâtiment Delambre.
- Réflexion aussi sur des bureaux non permanents pour des personnels nomades (flex-office , co-working...)

La priorité est portée sur Nantes Amendes et Pressensé. L'objectif est à la fois de « densifier l'occupation des locaux et les améliorer ». La CGT a demandé de prendre le temps de la réflexion et de la concertation.

Un échange a eu lieu sur le chantier en site occupé de pose de volets roulants sur les ouvertures de la façade sud du bâtiment Graslin. La BILI tentera de faire une communication fine aux collègues concerné·e·s. Le chantier prévoit de faire deux bureaux par jour, avec deux entreprises (électricité et pose). Les collègues concerné·e·s pourront soit télétravailler soit aller dans un bureau de repli.

RAPPORT 2023 DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Le médecin du Travail a présenté le rapport, très détaillé, sur l'activité de la médecine du travail en 2023.

Les conditions de travail de la médecine de travail se sont dégradées avec une pénurie de médecin dans l'inter région. Elle doit répondre à de multiples sollicitations, avec des missions dans d'autres départements (continuité de service quand médecins absents).

On constate dans ce rapport l'augmentation du mal être au travail et une nette augmentation des consultations de psychologue (du travail ou clini-

cient). À noter, la mise en place d'une plate-forme nommée Qualisocial qui sera l'entrée unique pour les consultations de psychologue. S'agissant d'un marché national, le médecin de prévention ne pourra plus recommander le praticien.

La CGT a souligné que ce rapport corrobore entièrement ce que disent les syndicalistes.

Le taux d'absentéisme aux RDV, 14,6 %, est en nette augmentation par rapport aux années précédentes (6 à 8%). C'est un problème.

Il est constaté que le manque de prise de responsabilité des encadrant·e·s peut conduire à une sur-sollicitation de la médecine de prévention pour des problèmes mineurs. **La CGT a relevé un défaut managérial.** La direction a rappelé que les cadres en difficulté peuvent être conseillés en matière de management par les référentes carrières mobilité, en toute discrétion.

Il a été précisé dans cette FS que depuis 2010, les agent·e·s sont dans une machine à laver avec des projets à court terme qui changent tout le temps.

Les agent·e·s sont de moins en moins épanoui·e·s au travail avec un manque d'intérêt manifeste mais restent encore fier·e·s d'appartenir à la DGFIP.

ACCESSIBILITÉ CHÂTEAUBRIANT

Le ministère de l'Éducation Nationale va s'installer au rez-de-chaussée du site de Châteaubriant.

L'accès pour les agent·e·s des Finances Publiques au premier étage se fait via un escalier empêchant ou compliquant l'accès aux personnels à mobilité réduite (PMR).

Le médecin du travail et l'inspecteur santé et sécurité au travail proposent l'installation d'un ascenseur et l'ajout de rampes sur les escaliers. Une étude de faisabilité est en cours, avec un gros sujet financement.

À l'extérieur peuvent être ré-aménagés des places pour les véhicules des PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et une amélioration des accès.

SGC DU VIGNOBLE

Le Médecin du Travail et l'assistante de prévention ont présenté le compte-rendu de leur visite au Service de Gestion Comptable du Vignoble.

Ce SGC a été mis en place en septembre 2023 et quelques difficultés ont dû être surmontées notamment l'harmonisation des méthodes de travail entre les différentes trésoreries fusionnées.

La charge de travail est importante.

Tout cela a entraîné une charge psychologique forte pendant plusieurs mois.

VISITE DE LA FS

La Formation Spécialisée souhaite effectuer des visites de services :

- Châteaubriant : octobre
- SIE Nantes : novembre

Cgt Finances Publiques 44

Vos représentants Cgt en FS :

- Pierre-Yves Grellier
- Alain Colas

- cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- <http://www.financespubliques.cgt.fr/44>
- 02 51 12 87 08
- 2 rue du Général Margueritte 44300 Nantes
- Permanences les mardis après-midi



Déclaration Liminaire Formation Spécialisée du 27 septembre 2024

Monsieur le président,

Pour la CGT Finances Publiques, il est impossible de ne pas dénoncer le caractère inédit de la mascarade post élections législatives, le garant des institutions s'étant dévoyé à concocter des manipulations d'arrière-cuisine indignes de la responsabilité qui lui a été confiée par les Français. Non seulement le président ne tient pas compte du front qui a empêché l'extrême droite d'arriver au pouvoir, mais il poursuit et s'obstine dans sa politique de reculs des droits sociaux (retraite, assurance chômage, sécurité sociale, services publics...), en nommant comme chef du gouvernement, avec la complicité du RN, un homme du passé issu d'un parti politique qui n'est que la 4ème force de l'Assemblée Nationale.

Pour la CGT Finances Publiques, il y a d'autres alternatives à la rigueur budgétaire, c'est pourquoi elle appelle le mardi 1er octobre à construire une puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles pour gagner l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux et leur indexation sur les prix, l'égalité entre femmes et hommes, le renforcement des services publics, l'abandon de la loi de transformation de la fonction publique.

Pour la CGT Finances Publiques, rien n'est joué d'avance, d'autres choix de société sont possibles quand le peuple se mobilise dans la durée.

Concernant l'ordre du jour de notre réunion, le gouvernement Barnier vient de décréter la santé mentale grande cause nationale.

Nous vous rappelons donc votre obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de vos agents, obligation qui recouvre santé physique et mentale.

Or, avec une organisation du travail architecturée autour du tout numérique et du morcellement des tâches, qui génèrent la perte d'autonomie et de savoir, bien des collègues ne sont plus en mesure d'évaluer l'importance et la valeur de leurs tâches

dans une chaîne de travail qu'ils ne maîtrisent plus. Cette perte d'autonomie s'accompagne aussi d'une perte de sens au travail, comme des conflits de valeur et pour finir la perte de l'estime de soi qui peut conduire au pire. L'absence de perspectives et de certitudes professionnelles à moyen ou à long terme avec les restructurations et les changements d'organisation du travail perpétuels empêche les personnels de la DGFIP de se projeter dans un avenir toujours plus instable.

Les registres SST que nous aurons à examiner dans cette séance illustrent point par point ces propos : plus de travail, moins d'agents, éclatement des missions sur plusieurs structures en parallèle générant plus de travail, perte de sens du travail, menaces d'éventuelles fusions de structure... La CGT a déjà évoqué plusieurs fois les problèmes rencontrés par les SIE nantais, il est plus que temps de tenter de les résoudre. Or les réponses énoncées de votre côté paraissent loin à ce stade d'améliorer la situation. La démoralisation est là, la souffrance psychique aussi.

Vous avez privé les agents de la maîtrise de leur travail et de leurs missions, et maintenant vous les privez de leur espace de travail avec le sans bureau, le co-working ou le flex-office. L'obligation prochaine faite aux EDR de travailler dans des espaces de co-working ou de télétravailler crée un émoi certain. Et cela dénature grandement le rôle de l'EDR. Cette recherche effrénée d'économies de fonctionnement se fait sur le dos des agents, nouvelle manière de les pressurer, tout en obérant le fonctionnement des services. Les annonces des projets immobiliers de fermeture du site de Pressenssé ou du déménagement de Nantes Amendes ne peuvent dans ce contexte qu'inquiéter fortement les agent·e·s. Nous aurons sur ce sujet le retour d'expérience du site de Chateaubriant à étudier de près.

Le résultat de tout cela est la flambée des Risques Psychosociaux (RPS) inscrite dans la durée, qui ne pourra être endiguée qu'en donnant aux personnels et à leurs représentants la place qui doit être la leur sur l'organisation du travail, la réappropriation de leur travail afin d'assurer une qualité du service public due aux usagers.